



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE D'INSCRIPTION AU CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT AÉRONAUTIQUE

CANDIDATS LIBRES

Session 2023

Tableau récapitulatif des dates

Phase de saisie (pré-inscription sur internet)	Du mercredi 25 janvier 2023 au mercredi 8 mars 2023
Retour des confirmations au rectorat	Au plus tard le : <u>vendredi 10 mars 2023</u>

Les inscriptions des candidats seront effectuées, à l'aide de l'application « **Diplômes** » à l'adresse suivante : <http://diplomes.ac-montpellier.fr/>

I – LES INSCRIPTIONS AU CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT AÉRONAUTIQUE

Cliquer sur le lien permettant d'accéder au logiciel d'inscription en ligne (bouton « je m'inscris »)
Cliquer sur l'examen concerné.

1 - Compléter tous les champs à renseigner sur le formulaire de pré-inscription.

The screenshot shows a web form titled "Formulaire de pré-inscription" with a "Diplômes" logo. The form is for the "CERTIFICAT APTITUDE ENS. AERONAUTIQUE". It contains several sections of input fields:

- Personal Information:** Civilité (dropdown), Nom de famille (ou nom de jeune fille), Nom d'usage (ou d'épouse), Prénom, Date de naissance (with example 01/01/1980), Ville de naissance, Département de naissance (with example 034).
- Address:** Adresse (N° et rue), Complément d'adresse (facultatif), Commune, Code Postal (with note: * caractères numériques uniquement), Téléphone personnel (portable ou fixe) (with note: * caractères numériques uniquement), Adresse mail.
- Formation:** Catégorie (dropdown, currently "Enseignant"), Type de l'établissement de formation (** Choix du type **), Etablissement de formation choisi (dropdown menu with options: Collège, Lycée, Lycée professionnel, Autres).
- Other:** Inscription à l'épreuve facultative (checkbox).

At the bottom, there are instructions: "Les champs marqués d'une astérisque (*) sont obligatoires" and "Veillez à bien vérifier votre saisie, le bouton 'Valider' entraîne l'enregistrement des données." There are also "Déjà inscrit" and "Je m'inscris" buttons at the bottom.

❖ **Les candidats enseignants** sélectionnent le nom de l'établissement dans lequel ils sont en poste dans la fenêtre pop-up qui s'affiche après sélection du type d'établissement de formation (collège, ou lycée, ou lycée professionnel).

Choix de l'établissement

Type établissement choisi : **College**
cliquez sur un libellé pour choisir l'établissement

Ville	Libellé	Code RNE
AGDE	COLLEGE PAUL-EMILE VICTOR	0341893Y
AGDE	COLLEGE PRIVE NOTRE DAME	0342080B
AGDE	COLLEGE RENE CASSIN	0341032M
AIGUES MORTES	COLLEGE IRENE JOLIOT-CURIE	0300001N
ALES	COLLEGE ALPHONSE DAUDET	0300947S
ALES	COLLEGE DIDEROT	0301014P
ALES	COLLEGE JEAN MOULIN	0301013N
ALES	COLLEGE JEAN RACINE	0300949U
ALES	COLLEGE PRIVE BELLEVUE	0301354L

❖ **Les candidats non enseignants** dans la dernière partie concernant l'origine des candidats, indiquent les mentions suivantes en cliquant sur les champs prédéfinis :

CATEGORIE : « Catégorie du candidat » (par défaut)
 TYPE ETABLISSEMENT : « Autres »
 ETABLISSEMENT FORMATION : Sélectionnez le département du domicile (ex : un candidat domicilié dans l'Aude sélectionnera « Candidat Individuel Aude »)

Catégorie : *

Type de l'établissement de formation : *

Etablissement de formation choisi :

Choix de l'établissement

Type établissement choisi : **Autres**
cliquez sur un libellé pour choisir l'établissement

Ville	Libellé	Code RNE
	CANDIDATS INDIVIDUELS AUDE	99999911
	CANDIDATS INDIVIDUELS GARD	99999930
	CANDIDATS INDIVIDUELS HERAULT	99999934
	CANDIDATS INDIVIDUELS LOZERE	99999948
	CANDIDATS INDIVIDUELS PO	99999966

2 - Valider la pré-inscription et noter soigneusement le numéro de dossier attribué pour le reporter sur la confirmation d'inscription.

3 - **Imprimer et compléter la confirmation d'inscription téléchargeable en cliquant sur le bouton « pièce »** qui se trouve sur la page d'accueil à côté de l'intitulé du diplôme.

II – LES CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION ET LES PIÈCES A JOINDRE AU DOSSIER

Les confirmations d'inscription une fois imprimées devront comporter tous les renseignements figurant dans l'application. Ce document se trouve sur le lien Internet indiqué ci-dessus, en cliquant sur l'onglet « Pièces » correspondant au diplôme du CAEA.

Ces confirmations devront **impérativement** être renvoyées **avant le vendredi 10 mars 2023, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :**

Rectorat de Montpellier
DEC 3 - CAEA
31, rue de l'université CS39004
34064 Montpellier cedex 2

Seule la réception de cette confirmation et des pièces justificatives rend définitive l'inscription à l'examen.

L'envoi de la notification de pré-inscription générée par l'application « diplôme » n'est pas la confirmation d'inscription et ne sera pas considérée comme telle.

TOUT DOSSIER TRANSMIS HORS DELAI SERA REFUSE (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

Pièces à joindre :

- toute pièce justifiant de l'état civil du candidat (photocopie recto de la carte d'identité ou du passeport),
- la confirmation d'inscription complétée et signée,
- le ou les justificatifs de dispense à l'une ou toutes les épreuves du CAEA (cf annexe 1).

Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de joindre Muriel Janondy, soit par téléphone au **04.67.91.46.92** ou par mail, à l'adresse suivante **muriel.janondy@ac-montpellier.fr**

CONDITION DE DISPENSE D'ÉPREUVE AU CAEA

Conditions de dispense(s) d'épreuve(s) :

Les enseignants titulaires de l'éducation nationale (y compris ceux des établissements d'enseignement privés sous contrat) ainsi que les candidats disposant :

1. d'un titre valide, ou dont la perte de validité date de moins de dix ans, reconnu en France, autorisant la formation initiale à la pratique du parachutisme sportif ou du vol libre, ou autorisant en France la formation initiale à la conduite d'un avion, d'un ultra-léger motorisé (ULM), d'un planeur, d'un hélicoptère ou d'un aérostat ; ou titulaire d'une qualification figurant dans une liste établie par le ministre chargé de l'aviation civile et mise à disposition des académies ;
2. d'une qualification valide ou dont la perte de validité date de moins de dix ans autorisant en France la pratique du parachutisme sportif ou du vol libre, ou autorisant en France la conduite, en tant que commandant de bord, d'un avion, d'un ultra-léger motorisé (ULM), d'un planeur, d'un hélicoptère ou d'un aérostat,

sont dispensés des épreuves selon le tableau suivant :

	Epreuve écrite d'admissibilité	Epreuve orale d'admission
Enseignant titulaire de l'éducation nationale		Dispensé
Enseignant titulaire de l'éducation disposant d'un titre selon les paragraphes 1 ou 2	Dispensé	Dispensé
Candidat disposant d'un titre selon le paragraphe 1	Dispensé	

Les candidats remplissant une ou des conditions de dispense devront produire les justificatifs lors de l'inscription.